

STATUTS PROVINCIAUX

DU

BAS-CANADA.

Anno Regni Tertio

GULIELMI IV.

DEI GRATIA, BRITANNIARUM REGIS.

SON EXCELLENCE

MATTHEW LORD AYLMER, C.C.B.

GOUVERNEUR EN CHEF.

Etant la **TROISIEME** Session du

QUATORZIEME Parlement Provincial du **BAS-CANADA.**

Quebec :

IMPRIME' SOUS L'AUTORITE' DU GOUVERNEMENT ET PAR ORDRE DE SON EXCELLENCE LE GOU-

VERNEUR EN CHEF, CONFORMEMENT A L'ACTE DU PARLEMENT PROVINCIAL,

PAR JOHN CHARLTON FISHER & WILLIAM KEMBLE,

IMPRIMEUR DES LOIS DE LA TRES-EXCELLENTE MAJESTE' DU ROI.

Anno Domini, 1833.